

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT (SENIORS) H/F

STATUT

- CCU
- CADRE C
- Coefficient 465

QUALIFICATION

BAC+5 en Management des Organisations Sanitaires et Medico-sociales (Master 2)

EXPERIENCE REQUISE

Expérience solide de 2 à 3 ans dans la gestion d'un établissement.

POSITION DANS L'ORGANISATION

- Rattachement hiérarchique : Directeur Régional
- Rattachement fonctionnel : aucun

Missions principales

- ASSURER LE MANAGEMENT DES EQUIPES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL
- ASSURER LE SUIVI REGLEMENTAIRE ET BUDGETAIRE DE SON ETABLISSEMENT
- ASSURER LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE SON ETABLISSEMENT TANT EN TERME DE TO, QU'EN TERME D'IMAGE
- ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS VISANT A LA CERTIFICATION QUALITE ET A LA MOBILISATION DES EQUIPES AUTOUR DE L'INNOVATION DANS LA PRISE EN CHARGE

Missions principales et activités

ASSURER LE MANAGEMENT DES EQUIPES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Recruter les bons professionnels en lien étroit avec les managers intermédiaires et le RRHR.
- Réaliser les entretiens d'évaluation annuelle de la performance de son équipe.
- Animer les comités carrières afin de mettre en œuvre une GPEC sur sa structure.
- Elaborer le plan de formation, en cohérence avec les objectifs de l'établissement, les besoins des collaborateurs et le respect du budget.
- Contrôler la bonne mise à disposition des collaborateurs, et organiser la mise en place par les managers intermédiaires des plans d'actions correctifs si nécessaire.
- Animer les Réunions du Comités de direction.
- Contrôler le respect des règles de fonctionnement par chacun et recadrer si nécessaire.
- Animer les I.R.P dans le respect des règles de dialogue social et des process Groupe.
- S'assurer de la continuité de service selon les circonstances

ASSURER LE SUIVI REGLEMENTAIRE ET BUDGETAIRE DE SON ETABLISSEMENT

- Contrôler le respect des règles et de la législation en matière d'hygiène & de sécurité avec l'appui du responsable maintenance et sécurité.
- Contrôler le suivi des sécurités sanitaires et contrôler la mise en place des actions correctives.
- Elaborer le budget en fonction des objectifs économiques fixés par le DR.
- Contrôler mensuellement son budget et mettre en place les actions correctives nécessaires à sa réalisation.
- Informer et négocier avec les tutelles de manière régulière et transparente.
- Contrôler le bon recouvrement des créances et le bon financement des autorités de tarification.
- En lien avec le chargé de réglementation, piloter les échanges d'informations nécessaires avec les tutelles pour le bon fonctionnement de l'établissement.

ASSURER LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE SON ETABLISSEMENT

- Réaliser la veille concurrentielle en local afin d'adapter le positionnement de son établissement.
- Déterminer le positionnement tarifaire dans le respect de la politique commerciale Groupe.
- Elaborer les plans d'actions pertinents afin d'optimiser son taux d'occupation.
- Contrôler la bonne relance des prospects.



- Animer le Conseil de la vie Sociale pour pérenniser des relations de confiance avec les familles
- Avec le support interne des personnes ressources, développer des partenariats avec les prescripteurs.
- Communiquer auprès des prescripteurs sur le projet d'établissement et la qualité de prestations.
- Réaliser les visites familles et vendre l'établissement aux prospects.
- Gérer les plaintes et réclamations dans le respect des process Groupe.

ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS

- Déléguer à une personne ressources la mise en œuvre des certifications internes, externes et AFNOR sur l'établissement.
- Mettre en place les instances nécessaires au suivi des projets et proposer les actions correctives éventuellement nécessaires.

Connaissances attendues et compétences clés requises

Processus de réflexion :

- Analyser les situations et apporter les réponses appropriées en fonction du contexte de l'objectif et des process Groupe.

Capacité d'action :

- Agir avec pragmatisme, orienté solution face à l'imprévu et aux impondérables du quotidien

Management :

- Animer des réunions, des entretiens formels ou informels en favorisant les échanges et en fédérant les participants autour de l'objectif.
- Fédérer les équipes autour du projet d'établissement et de la politique du groupe

Garant des processus et de la réglementation :

- Communiquer aux instances internes et externes dans la transparence et la bienveillance.
- Gérer son budget en fonction du contexte de l'établissement et dans un souci de réalisation de l'objectif.
- Respecter les législations et process groupe afin de pérenniser le fonctionnement de la structure.

Tempérament commercial :

- Capacité à comprendre le besoin client, à convaincre et à négocier avec le sens du résultat.

Relations de travail

Relations internes

>L'ensemble du Groupe.

Relations externes

>Tous les acteurs du champ médico-social en relation avec son établissement.

>Résidents /Familles

>Fournisseurs